



Le Directeur,
Chef du Corps Départemental,

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
59580 ANICHE

G5/PRS/LJ/CP/19 n°11103
Affaire suivie par : **Jérôme DUWEZ**
☎ : 03.27.08.61.16
Courriel : prevision.g5@sdis59.fr



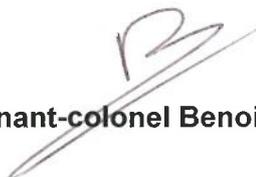
Lille, le **17 JUIL. 2019**

Objet : ARRÊT PROJET (ANICHE)

Suite à la communication de l'arrêt projet de la commune, j'ai l'honneur de vous communiquer les observations suivantes :

- dans les différents règlements de zone, le principe d'accessibilité des secours publics indiqué dans l'article R111-5 est bien repris,
- une liste des Points d'Eau Incendie (PEI) en adéquation des PEI connus par le SDIS est intégrée dans les annexes,
- dans le rapport de présentation – arrêt T1 (page 61), le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie approuvé par l'arrêté préfectoral du 27 avril 2017 est bien repris en référence.

Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Groupement Prévision,


Lieutenant-colonel Benoit MARTIN

Copie :

- DDTM du Nord SEPAT/ UAT/GVD - 62 Boulevard de Belfort CS 9007 - 59042 LILLE Cedex